

Objectif 1 Faire du coeur un espace de référence en matière de connaissance pour la conservation

Objectif 1 Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance pour la conservation

Mesure de mise en place d'un observatoire

"- Structurer, élaborer et mettre en place de façon concertée des observatoires ciblés sur la biodiversité et le patrimoine, le paysage, le développement durable et les activités humaines (pastorales, touristiques, forestières, halieutiques) en intégrant le contexte des changements globaux et des dynamiques naturelles : inventaires, suivis notamment en lien avec les activités humaines, indicateurs en cohérence avec les actions nationale, régionale ou interrégionale."

page 42

Référence ID de l'article : #1420

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-19 10:10